

Au CD de Muret, certains continuent de croire que la confiance soigne tout. Pendant des mois, l'UFAP UNSa Justice a alerté sur la présence de profils incompatibles avec l'esprit du bâtiment H.

La réponse de la direction est restée constante : il fallait s'habituer à voir ce type de détenus évoluer dans cette structure, considérant que le contact avec des profils plus apaisés produirait les effets attendus.

Le 24 juin, la réalité opérationnelle a rappelé que la gestion pénitentiaire ne repose pas sur des hypothèses théoriques.

Une intervention lourde et particulièrement tendue

Après une ingestion massive de médicaments nécessitant une extraction médicale d'urgence, l'intervention a mis en évidence la dangerosité et l'instabilité du profil concerné.

Celui-ci s'est illustré par des insultes, des menaces de mort et des violences physiques à l'encontre des personnels de surveillance, des forces de l'ordre ainsi que du personnel de sécurité et soignant de l'hôpital.

La gestion de la situation a nécessité un dispositif complet et particulièrement lourd :

- mobilisation des personnels pénitentiaires,
- engagement des ELSP,
- intervention des forces de l'ordre,
- prise en charge par les personnels hospitaliers dans un contexte dégradé.

Tous ont assuré leur mission avec sang-froid, professionnalisme et un courage exemplaire.

Le retour s'est effectué sous escorte renforcée en camion cellulaire, suivi d'un placement immédiat en prévention au quartier disciplinaire. Un tel dispositif ne se justifie jamais pour un incident anodin.

Des agents irréprochables face à une situation extrême.

L'UFAP UNSa Justice tient à saluer l'engagement de l'ensemble des intervenants.

Les personnels pénitentiaires ont une nouvelle fois démontré leur professionnalisme dans des conditions particulièrement difficiles. Les ELSP ont assuré une prise en charge efficace et maîtrisée.

Les forces de l'ordre ont apporté leur concours dans un contexte complexe.

Les personnels hospitaliers ont fait preuve de sang-froid face à une situation dégradée.

Tous ont fait leur travail. Rien ne leur a été épargné.

Une doctrine qui interroge, la question est désormais simple :

les choix d'affectation et de gestion des profils détenus sont-ils en adéquation avec la réalité du terrain ?

Lorsqu'un détenu particulièrement instable est orienté vers un bâtiment dit « de confiance », encore faut-il que les faits viennent confirmer cette logique. **Le 24 juin a démontré l'inverse.**

À force de vouloir adapter les structures aux profils les plus problématiques, ce sont les personnels, et l'ensemble des détenus respectueux des règles qui se retrouvent exposés.

La confiance est un outil de gestion. Elle n'est pas une solution miracle.

L'UFAP UNSa Justice ne demande pas aux agents de s'habituer à l'inacceptable.

L'UFAP UNSa Justice demande simplement que les profils détenus soient affectés dans des structures adaptées à leur comportement réel, et non à celui que certains espèrent.